



Communiqué de presse : pour diffusion immédiate
Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA)

7 millions USD pour répondre aux nouveaux déplacements et à l'épidémie de choléra dans la province du Lac

(N'Djamena, 20 août 2026) – Le Coordonnateur des secours d'urgence des Nations Unies a alloué 4 millions USD du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF) pour répondre aux urgences dans la province du Lac. Cette allocation vient compléter 3 millions USD du Fonds humanitaire régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (FHRAOC), déboursés par le Coordonnateur humanitaire. Ces 7 millions permettront aux partenaires humanitaires de répondre aux nouveaux déplacements de population enregistrés en juin ainsi qu'à l'épidémie de choléra, apparue début août.

En effet, les violences provoquées par les groupes armés non-étatiques (GANE) ont contraint plus de 75 210 personnes à fuir leurs localités d'origine vers 16 sites répartis dans les sous-préfectures de Baga-Sola, Daboua, Kaiga-Kindjiria, Liwa et Ngouboua. Ces populations sont arrivées démunies, dans des zones où les services de base étaient déjà saturés par la présence de déplacés antérieurs, de retournés et de communautés hôtes elles-mêmes vulnérables.

A cette crise de déplacement s'est ajoutée l'épidémie de choléra, confirmée à Kangelom le 6 août. Selon le rapport de situation n°35 du ministère de la Santé publique, la province du Lac a enregistré, au 16 août, 219 cas et 8 décès, répartis sur les districts sanitaires de Bol, de Kangelom, de Bagassola et de Liwa. La promiscuité sur les sites, l'accès limité à l'eau potable et à l'assainissement et la mobilité des populations autour du lac créent des conditions propices à une propagation rapide de l'épidémie.

Une réponse répartie entre trois enveloppes complémentaires

Sur les 4 millions USD du CERF, 3 millions sont consacrés à la réponse aux nouveaux déplacements, notamment dans les secteurs de la santé, de la nutrition et de la protection. Mis en œuvre par l'OMS, l'UNICEF et l'UNFPA, ces fonds permettront d'assurer les soins essentiels de santé d'urgence, la prise en charge de la malnutrition aiguë, le soutien aux survivantes de violences basées sur le genre et la protection des enfants séparés ou non accompagnés.

Le million de dollars restant a été débloqué en urgence pour la riposte à l'épidémie de choléra, à parts égales entre l'OMS et l'UNICEF. Cette enveloppe couvre les secteurs de la santé et de l'eau, hygiène et assainissement. Elle permettra de renforcer la prise en charge des cas dans les unités et centres de traitement du choléra, la surveillance épidémiologique à base communautaire, la désinfection des habitations et des centres de traitement, la chloration des points d'eau et la communication sur les risques, dont les outils faisaient jusqu'ici défaut dans la province.

Les 3 millions de dollars du FHRAOC complètent ce dispositif sur les secteurs des abris et articles ménagers essentiels, de l'eau, hygiène et assainissement et de l'assistance

alimentaire. Cette répartition a été construite pour éviter tout chevauchement entre les deux fonds, chacun couvrant des secteurs/actions distincts au bénéfice des mêmes populations.

« Ces financements arrivent au moment où deux urgences se superposent dans le Lac : le déplacement de populations et l'épidémie de choléra. Les fonds ne couvrent pas l'ensemble des besoins, mais ils permettent d'agir vite et de confier une part significative de cette réponse aux organisations tchadiennes qui sont déjà sur les sites », a déclaré Dr François Batalingaya, Coordonnateur humanitaire pour le Tchad.

Une réponse conduite au plus près du terrain

L'allocation du FHRAOC accorde une place déterminante aux organisations nationales. Une part importante de l'enveloppe est attribuée directement à des ONG nationales, retenues pour leur ancrage territorial dans le Lac, leur capacité opérationnelle et leur accès aux zones insulaires difficilement atteignables par les acteurs internationaux. Ce choix prolonge l'orientation prise par le Fonds au Tchad.

Le plan intersectoriel de réponse aux nouveaux déplacements dans le Lac requiert 15,12 millions USD (juillet-décembre 2026), tandis que la riposte au choléra est estimée à 2,34 millions USD (juillet-septembre 2026). Les 7 millions USD mobilisés couvrent une part importante des besoins, mais des financements complémentaires restent nécessaires. Un plaidoyer est en cours auprès des bailleurs, alors que le Plan de réponse humanitaire 2026 du Tchad n'est financé qu'à 35 % des 986,1 millions USD requis.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

M. Dieudonné Bamouni, Chef de Bureau, OCHA, dieudonneb@un.org ; +235 68 85 10 00

M. Augustin Zusanné, Analyste à l'Information Publique, OCHA, zusanne@un.org ; +235 63 90 09 13

Les communiqués d'OCHA sont disponibles sur www.unocha.org/tchad ou www.reliefweb.int/country/tcd

www.unocha.org

La mission du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) consiste à mobiliser et à coordonner une action humanitaire efficace et fondée sur des principes, en partenariat avec les acteurs nationaux et internationaux.